

CONSIDERANT la volonté de simplifier les tarifs des commerçants ambulants et des coupures totales ou partielles suite à des chantiers en proposant un unique tarif,

CONSIDERANT la volonté de simplifier la tarification de la location de la salle des Ruchères en intégrant les entreprises CPS dans le tarif entreprises extérieures et regrouper tous les types d'associations,

CONSIDERANT la volonté de ne pas augmenter les tarifs du sponsoring au 1^{er} janvier 2025 mais de proposer une fourchette de prix au libre choix de l'entreprise,

CONSIDERANT la volonté de fixer le tarif de restauration des jeunes de l'IME et leurs éducateurs à 6,50€,

CONSIDERANT la volonté de mettre le QF maximum de la restauration des séniors et du portage à 23 000€,

CONSIDERANT la volonté de ne pas augmenter les tarifs des spectacles municipaux au 1^{er} janvier 2025,

CONSIDERANT la volonté de proposer des fourchettes de tarifs en fonction des aliments et boissons pour la buvette municipale au 1^{er} janvier 2025,

CONSIDERANT la réglementation applicable aux copiex des documents administratifs, le tarif d'un CD-Rom ne peut excéder 2,75 €,

CONSIDERANT la volonté de créer un tarif pour les séances de gymnastique proposées aux séniors à la résidence « Les Belleaunes » fait par un éducateur sportif de la ville,

CONSIDERANT la volonté d'appliquer, chaque année, aux tarifs communaux, une revalorisation basée sur la moyenne de l'évolution des dépenses communales hors charges financières des trois derniers indices connus,

CONSIDERANT la volonté de mettre en place un nouveau tarif à la séance ou au trimestre à partir du 1^{er} septembre 2025, pour les cours de gymnastique enseignés à la résidence autonomie les Belleaunes pour les séniors de la ville,

CONSIDERANT que le panier des dépenses communales hors charges financières n'a pas été publié pour 2024, seront pris en référence les valeurs du panier communal 2022,2023 et l'indice de la consommation pour 2024 afin de calculer une valeur moyenne sur ces 3 dernières années soit 4.167 %.

CONSIDERANT les tarifs actuels et les propositions de revalorisation ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2025 :

TARIFS COMMUNAUX			TARIFS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31/12/2024	PROPOSITION A COMPTER DU 01/01/2025	
CIMETIERE COMMUNAL	Concession	15 ans	243 €	254 €	
		30 ans	483 €	504 €	
		50 ans	909 €	947 €	
		30 ans (enfant)	182 €	190 €	
	Case colombarium	15 ans	436 €	454 €	
		30 ans	848 €	883 €	
	Cavurne	15 ans	174 €	182 €	
		30 ans	326 €	339 €	
Dispersion des cendres		61 €	64 €		
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	Tournage de film	Organismes à but lucratif	en intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	943 €	1 000 €
			en extérieur pour 1/2 journée	862 €	898 €
			en extérieur pour 1 journée	1 417 €	1 476 €
			en extérieur de 20h à 8h	1 884 €	2 000 €
	Pour les jeunes ignissois en lien avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée		5 €	5 €	

	Organismes à but non lucratif	pour 1/2 journée		10 €
Commerces fixes		Terrasses ouvertes (sans scellement) en m ² /mois		3 €
		Terrasses avec scellement en m ² /an		71 €
		Étalages de commerce permanents devant le magasin en m ² /an		71 €
		Étalages de commerce occasionnels devant le magasin en m ² /jour	4€/m ² /mois	4 €
Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)		Sans installation: m ² /mois	1,66 €	1,73 €
		Avec installation: m ² /mois	3,83 €	3,99 €
Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)		forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)	6 €	12 €
Commerces ambulants et étalage occasionnel		forfait jour par m ² / jour		10 €
Manèges (tous types), baraques de fête foraine (tir, confiserie...) et camions de la médecine du travail		Forfait/jour/manège et/ou camion	32 €	34 €
Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier			Gratuit	Gratuit
Clôture de chantier		espace au sol m ² /jour	0,55 €	0,57 €
Baraque de chantier		Forfait/jour	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise
Bulle de vente		espace au sol m ² /jour	16 €	16 €
Pour les besoins d'un chantier (sauf services publics et assimilés)		avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	325 €	338 €
		avec emprise totale de la chaussée et circulation interrompue (à la demi-journée)	650 €	677 €
Echafaudage / jour / m ²			2 €	2 €
Bennes /jour / m ²			10 €	11 €
Dépôt de matériaux / jour / m ²			2 €	2 €
Permis de végétaliser			Gratuit	Gratuit
Verger Saint-Nicolas		Sans installation: m ² /mois	1,67 €	1,73 €
		Avec installation: m ² /mois	3,83 €	3,99 €
Bois de Normandie		Sans installation: m ² /mois	1,67 €	1,73 €
		Avec installation: m ² /mois	3,83 €	3,99 €
		Associations Ignissoises	Gratuit	Gratuit

SALLES COMMUNALES	Salle des Fêtes		Particuliers ignissois	222 €	232 €	
			Particuliers extérieurs	517 €	538 €	
			Associations extérieures	667 €	851 €	
			Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	815 €	849 €	
			Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle Paul Eluard		Particuliers ignissois	156 €	163 €	
			Particuliers extérieurs	364 €	380 €	
			Associations extérieures	406 €	446 €	
			Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	427 €	445 €	
			Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle Paul Langevin		Particuliers ignissois	81 €	85 €	
			Particuliers extérieurs	174 €	182 €	
			Associations extérieures	209 €	243 €	
			Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	232 €	242 €	
			Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle annexe du gymnase St Exupéry		Particuliers ignissois	337 €	351 €	
			Particuliers extérieurs	698 €	727 €	
			Associations extérieures	523 €	851 €	
			Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	815 €	849 €	
			Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit	
	Salle des Ruchères		Entreprises Ignissoises	Semaine 1/2 journée	455 €	460 €
				Semaine 1/2 journée: forfait équipement	187 €	200 €
				Semaine 8h - 18h	802 €	800 €
				Semaine 8h - 18h: forfait équipement	267 €	270 €
				Semaine 18h - 00h	909 €	910 €
				Semaine 18h - 00h: forfait équipement	374 €	500 €
				Semaine 8h - 00h	1 176 €	1 300 €
				Semaine 8h - 00h: forfait équipement	535 €	600 €
				samedi ou dimanche 1/2 journée	802 €	800 €
				samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	214 €	300 €
				samedi ou dimanche 8h - 18h	1 176 €	1 300 €

		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	588 €	600 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 604 €	1 610 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	642 €	700 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 139 €	2 200 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 069 €	1 000 €
		samedi 8h à dimanche 00h	3 476 €	3 500 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 604 €	1 600 €
		Espace office	107 €	200 €
	Entreprises extérieures	Semaine 1/2 journée	568,17 €	552 €
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	233,95 €	240 €
		Semaine 8h - 18h	1 002,64 €	960 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	334,21 €	324 €
		Semaine 18h - 00h	1 136,33 €	1 092 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	467,90 €	600 €
		Semaine 8h - 00h	1 471 €	1 560 €
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	668 €	720 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée	1 002,64 €	960 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	267 €	360 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	1 470,55 €	1 560 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	735,27 €	720 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	2 005 €	1 932 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	802 €	840 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 674 €	2 640 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 337 €	1 200 €
		samedi 8h à dimanche 00h	4 344,79 €	4 200 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	2 005 €	1 920 €
		Espace office	160 €	240 €
		Associations	Semaine 1/2 journée	257 €
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement		257 €	200 €
	Semaine 8h - 18h		449 €	450 €
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement		385 €	400 €
	Semaine 18h - 00h		578 €	580 €
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement		513 €	500 €
	Semaine 8h - 00h		898 €	800 €

		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	706 €	600 €	
		samedi ou dimanche 1/2 journée	449 €	450 €	
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	513 €	300 €	
		samedi ou dimanche 8h - 18h	770 €	770 €	
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	706 €	600 €	
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 027 €	1 050 €	
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	898 €	700 €	
		samedi ou dimanche 8h - 00h	1 540 €	1 600 €	
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 283 €	1 000 €	
		samedi 8h à dimanche 00h	2 567 €	3 000 €	
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 925 €	1 500 €	
		Espace office	64 €	100 €	
		Location 5 jours continus	-10%	-10%	
		Location entre 6 et 10 jours continus	-20%	-20%	
		Location + 10 jours continus	-30%	-30%	
	Le 4 ³⁰ Espace de coworking	Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €	5 €	
		Poste de travail en coworking : journée	10 €	10 €	
		Poste de travail en coworking : accès illimité	45 € / mois	50 € / mois	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h	10 € pour 2h	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h	5 € pour 2h	
		Pour les étudiants	1€/ mois	1€/ mois	
	Pôle proximité	Salle d'activité (33 m ²)	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	119 €	124 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	Gratuit	Gratuit
		Salle de réunion (18m ²)	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	59 €	62 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : journée	Gratuit	Gratuit
	Pénalité: fermeture de la salle en retard		30 €	30,00 €	
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Boulodrome Mathurin Allenou	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	156 €	163 €	
		Associations locales	Gratuit	Gratuit	
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	118 €	123 €	
		Associations locales	Gratuit	Gratuit	

	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée		Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	235 €	244 €	
			Associations locales	Gratuit	Gratuit	
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine		Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	2 115 €	2 203 €	
	Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure		Etablissements d'enseignement	46 €	47 €	
	Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h		Etablissements d'enseignement	171 €	178 €	
	Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée		Etablissements d'enseignement	343 €	358 €	
	Gymnase St. Exupéry, Cerdan et Kervadec		Location 1h	50 €	52 €	
Location 1/2 journée (4h)			200 €	208 €		
Location journée			400 €	417 €		
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE	1/6 page (8 x 7,5)					
	Pages intérieures - 1 parution		Igny	83 €	87 €	
			Extérieur	156 €	163 €	
	1/3 page (16,5 x 6,5)					
	Pages intérieures - 1 parution		Igny	156 €	163 €	
			Extérieur	302 €	314 €	
	1/2 page (16,5 x 11,5)					
Pages intérieures - 1 parution		Igny	271 €	282 €		
		Extérieur	604 €	629 €		
8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert			Gratuit	Gratuit		
SPONSORING	Evènement de catégorie 1 + de 5 000 personnes		Niveau de promotion 1	2 000 €	de 2 000€ à 2 999€	
			Niveau de promotion 2	3 000 €	de 3 000 € à 3 999€	
			Niveau de promotion 3	4 000 €	à partir de 4 000 €	
	Evènement de catégorie 2 entre 1 000 et 5 000 personnes		Niveau de promotion 1	1 000 €	de 1 000 € à 1 499 €	
			Niveau de promotion 2	1 500 €	de 1 500 € à 1 999€	
			Niveau de promotion 3	2 000 €	à partir de 2 000 €	
	Evènement de catégorie 3 - de 1 000 personnes		Niveau de promotion 1	150 €	de 150 € à 499€	
			Niveau de promotion 2	500 €	de 500 € à 999 €	
			Niveau de promotion 3	1 000 €	à partir de 1 000 €	
ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Temps du matin		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €	1,11 €	
			Tarif maximum (QF : 1397)	3,41 €	3,55 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €	1,11 €
				Tarif maximum (QF : 1397)	5,10 €	5,32 €
		Accueil du soir 2		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €	1,11 €
				Tarif maximum (QF : 1397)	3,41 €	3,55 €
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée		Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €	3,36 €
				Tarif maximum (QF : 1746)	24,22 €	25,23 €

	Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €	3,36 €	
		Tarif maximum (QF : 1746)	17,06 €	17,77 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	Tarif minimum (QF : 499)	2,67 €	2,78 €
		Tarif maximum (QF : 1746)	13,65 €	14,22 €	
	Journée sans repas		Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %	
	Vacances scolaires	Journée avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €	3,36 €
			Tarif maximum (QF : 1746)	24,22 €	25,23 €
		Journée sans repas		Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %
Mini-camps, séjours sportifs, stages, séjours jeunesse	Tarif minimum (QF : 178)	10% du coût réel	10% du coût réel		
	Tarif maximum (QF : 1397)	90% du coût réel	90% du coût réel		
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants des communes extérieures	Temps du matin		6,42 €	6,68 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	6,42 €	6,68 €	
		Accueil du soir 2	6,42 €	6,68 €	
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée	41,45 €	43,18 €	
		Accueil de loisirs matin avec repas	26,68 €	27,80 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	21,80 €	22,70 €	
	Accueil de loisirs vacances avec repas		41,45 €	43,18 €	
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €	3,36 €	
	Accueil de loisirs après-midi avec repas	Tarif maximum (QF : 1746)	20,53 €	21,38 €	
ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Pénalités et majorations	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)	Moins de 30 minutes	15 €	15 €	
		De 30 minutes à 1 heure	20 €	20 €	
		Supérieur à 1h	30 €	30 €	
		+ de 3 retards	Tarif * 2	Tarif * 2	
	Pénalité de non réservation / absences injustifiées:	Mercredi et vacances	15 €	15 €	
Majoration du tarif appliqué pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)		Tarif + 30%	Tarif + 30%		
FRAIS DE SCOLARITE	Ecole maternelle	par élève	950 €	950 €	
	Ecole élémentaire	par élève	400 €	400 €	
MULTI-ACCUEIL	Plafond de ressources mensuelles des familles	pour information : plafond de la CNAF au 1er septembre 2024 : 7 000 €	6 000 €	7 000 €	
	Plancher de ressources mensuelles des familles	pour information : plancher de la CNAF au 1er janvier 2025 : 801 €	765,77 €	801 €	
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure	Moins de 30 minutes	15 €	15 €	
		De 30 minutes à 1 heure	20 €	20 €	

			Supérieur à 1h	30 €	30 €
RESTAURATION	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €	1,11 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	7,82 €	8,14 €
		Tarifs extérieurs / Parents d'enfants ignissois	Tarif extérieur	11,76 €	12,25 €
			Enfants des communes extérieures avec dérogation	11,76 €	12,25 €
			Parents d'enfants ignissois	Tarif identique à leur enfant	Tarif identique à leur enfant
	Temps du midi sans restauration			Tarif – 35%	Tarif – 35%
	Enfant bénéficiant d'un PAI	Temps du midi		Tarif – 35%	Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas		Tarif -7,64%	Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type		Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %
	Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours			Tarif + 30%	Tarif + 30%
	Enseignants et intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire et élus			Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	6,50 €
	Externes-associations (enfants ou adultes)			Tarif enfant : tarif extérieur / 2	Tarif enfant : tarif extérieur / 2
				Tarif adulte : tarif extérieur	Tarif adulte : tarif extérieur
	Jeunes et éducateurs de l'IME			2,73 €	5,00 €
	Restauration pour les seniors Ignyssois à la résidence autonomie les Belleaunes	Tarif minimum (QF : 11 533)		6,50 €	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 23 000)		10,00 €	10,42 €
		Tarif bénéficiaire ASPA		5 €	5 €
		Extérieurs : famille ou amis des résidents		11,00 €	11,46 €
	Portage des repas à domicile	Tarif minimum (QF : 11 533)		6,50 €	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 23 000)		10,00 €	10,42 €
		Tarif bénéficiaire ASPA		5 €	5 €
ANIMATIONS SPORTIVES	Animations sportives pendant les vacances scolaires		Tarif minimum (QF : 178)	1,86 €	1,93 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	7,00 €	7,29 €
			Hors commune	15,12 €	15,74 €
			Pénalité d'absence / Absence injustifiées:	5 €	5 €
JEUNESSE	Activités et sorties de loisirs - SPOT		Prestation comprise entre 6€ et 14,99 €	2 €	2 €
			Prestation à partir de 15 €	5 €	5 €

BILLETTERIE CULTURELLE	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €	25 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	17 €	17 €
		- de 10 ans	8 €	8 €
	B : Ligne tarifaire régulière	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €	16 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €	12 €
		- de 10 ans	5 €	5 €
	C : Spectacles "Igny'tiales" et découvertes, soirées comédie, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €	10 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €	8 €
		- de 10 ans	3 €	3 €
	D : Séances proposées par des compagnies et associations d'artistes amateurs, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €	6 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €	4 €
		- de 10 ans	2 €	2 €
		Abonnement Découverte	20 €	20 €
		Abonnement Classique	30 €	30 €
		Abonnement Fan	41 €	41 €
	EVENEMENTIEL	Buvette	Bières	
Boissons				de 1 à 2 €

		Plats		5 €	
		Snacking		de 1 à 3 €	
		Desserts		de 2 à 4 €	
REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Reproduction ou impression en format A4 en noir et blanc	par page	0,11 €	0,11 €	
	Reproduction ou impression en format A4 en couleur	par page	0,22 €	0,22 €	
	CD-Rom	par page	2,75 €	2,75 €	
SENIORS	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,30 €	3,40 €	
		Aller ou retour dans Igny	1,80 €	1,90 €	
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,30 €	4,40 €	
		Aller ou retour hors Igny	2,30 €	2,40 €	
	Séance de gymnastique par un éducateur sportif à partir du 1er septembre 2025	par séances			3,50 €
		par trimestre			30 €
	Animations seniors	si prestation < 30 euros		10 €	10 €
		si prestation comprise entre 30 et 50 euros		15 €	16 €
		si prestation > 50 euros		20 €	21 €
		si prestation > 70 euros			50% du coût réel
		Tarif bénéficiaire ASPA	Gratuit		Gratuit
		accompagnants si prestation < 30 euros		20 €	21 €
		accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros		30 €	31 €
		accompagnants si prestation > 50 euros		40 €	42 €
		accompagnants si prestation > 70 euros			60% du coût réel
	Tarif extérieur		12 €	13 €	

VU l'avis de la Commission Ressources et Sécurité du 25 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VOTE Pour : **31** M. VIGOUROUX, Mme HAMON, M. MOISON, Mme FENOLLAR, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, M. DURO, Mme GORSY, M. DAULHAC, Mme LECLERCQ, M. BRISSEAU, M. SEMELET, M. WOSZENSKI, M. PRIVE, M. JOUHANNET, Mme FRANCESETTI, M. DELAPLACE, Mme TODESCHINI, Mme GREGOIRE, Mme MALOIZEL, M. DUTHOIT, Mme LEPAGE, Mme FRASCARIA, M. MARILLEAU, M. MEZOUGH, Mme METIVIER, M. BOUIN, Mme PELLICER-GARCIA, M. POMPA.

Abstentions : **2** M. KORCHIA, Mme LAUNAY.

ABROGE la délibération 2023/12/14/09 relative aux tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2024

APPROUVE les tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2025, à l'exception des tarifs pour les cours de gymnastique séniors à compter du 1^{er} septembre 2025 :

APPROUVE les nouveaux tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2025 :

TARIFS COMMUNAUX			TARIF A COMPTER DU 01/01/2025	
CIMETIERE COMMUNAL	Concession	15 ans	254 €	
		30 ans	504 €	
		50 ans	947 €	
		30 ans (enfant)	190 €	
	Case colombarium	15 ans	454 €	
		30 ans	883 €	
	Cavurne	15 ans	182 €	
		30 ans	339 €	
Dispersion des cendres			64 €	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	Tournage de film	Organismes à but lucratif	en intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	1 000 €
			en extérieur pour 1/2 journée	898 €
			en extérieur pour 1 journée	1 476 €
			en extérieur de 20h à 8h	2 000 €
		Pour les jeunes ignissois en lien avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée		5 €
	Organismes à but non lucratif		pour 1/2 journée	10 €
	Commerces fixes	Terrasses ouvertes (sans scellement) en m ² /mois		3 €
		Terrasses avec scellement en m ² /an		71 €
		Étalages de commerce permanents devant le magasin en m ² /an		71 €
		Étalages de commerce occasionnels devant le magasin en m ² /jour		4 €
	Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)		Sans installation: m ² /mois	1,73 €
			Avec installation: m ² /mois	3,99 €
	Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)		forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)	12 €
	Commerces ambulants et étalage occasionnel		forfait jour par m ² / jour	10 €
	Manèges (tous types), baraques de fête foraine (tir, confiserie...) et camions de la médecine du travail		Forfait/jour/manège et/ou camion	34 €
	Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier			Gratuit
	Clôture de chantier		espace au sol m ² /jour	0,57 €
	Baraque de chantier		Forfait/jour	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise

	Bulle de vente	espace au sol m ² /jour	16 €
	Pour les besoins d'un chantier (sauf services publics et assimilés)	avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	338 €
		avec emprise totale de la chaussée et circulation interrompue (à la demi-journée)	677 €
	Echafaudage / jour / m ²		2 €
	Bennes /jour / m ²		11 €
	Dépôt de matériaux / jour / m ²		2 €
	Permis de végétaliser		Gratuit
	Verger Saint-Nicolas	Sans installation: m ² /mois	1,73 €
		Avec installation: m ² /mois	3,99 €
	Bois de Normandie	Sans installation: m ² /mois	1,73 €
		Avec installation: m ² /mois	3,99 €
		Associations Ignissoises	Gratuit
SALLES COMMUNALES	Salle des Fêtes	Particuliers ignissois	232 €
		Particuliers extérieurs	538 €
		Associations extérieures	851 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	849 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
	Salle Paul Eluard	Particuliers ignissois	163 €
		Particuliers extérieurs	380 €
		Associations extérieures	446 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	445 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
	Salle Paul Langevin	Particuliers ignissois	85 €
		Particuliers extérieurs	182 €
		Associations extérieures	243 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	242 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
	Salle annexe du gymnase St Exupéry	Particuliers ignissois	351 €
		Particuliers extérieurs	727 €
		Associations extérieures	851 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	849 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit
		Entreprises Ignissoises	Semaine 1/2 journée

Salle des Ruchères	Entreprises extérieures	Semaine 1/2 journée: forfait équipement	200 €
		Semaine 8h - 18h	800 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	270 €
		Semaine 18h - 00h	910 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	500 €
		Semaine 8h - 00h	1 300 €
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	600 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée	800 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	300 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	1 300 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	600 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 610 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	700 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 200 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 000 €
		samedi 8h à dimanche 00h	3 500 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 600 €
	Espace office	200 €	
	Semaine 1/2 journée	552 €	
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement	240 €	
	Semaine 8h - 18h	960 €	
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement	324 €	
	Semaine 18h - 00h	1 092 €	
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement	600 €	
	Semaine 8h - 00h	1 560 €	
	Semaine 8h - 00h: forfait équipement	720 €	
	samedi ou dimanche 1/2 journée	960 €	
	samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	360 €	
	samedi ou dimanche 8h - 18h	1 560 €	
samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	720 €		
samedi ou dimanche 18h - 00h	1 932 €		
samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	840 €		
samedi ou dimanche 8h - 00h	2 640 €		
samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 200 €		
samedi 8h à dimanche 00h	4 200 €		

		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 920 €	
		Espace office	240 €	
	Associations	Semaine 1/2 journée	260 €	
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	200 €	
		Semaine 8h - 18h	450 €	
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	400 €	
		Semaine 18h - 00h	580 €	
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	500 €	
		Semaine 8h - 00h	800 €	
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	600 €	
		samedi ou dimanche 1/2 journée	450 €	
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	300 €	
		samedi ou dimanche 8h - 18h	770 €	
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	600 €	
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 050 €	
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	700 €	
		samedi ou dimanche 8h - 00h	1 600 €	
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 000 €	
		samedi 8h à dimanche 00h	3 000 €	
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 500 €	
			Espace office	100 €
			Location 5 jours continus	-10%
		Location entre 6 et 10 jours continus	-20%	
		Location + 10 jours continus	-30%	
	Le 4 ³⁰ <i>Espace de coworking</i>	Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €	
		Poste de travail en coworking : journée	10 €	
		Poste de travail en coworking : accès illimité	50 € / mois	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h	
		Pour les étudiants	1€/ mois	
Pôle proximité	Salle d'activité (33 m ²)	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	124 €	
		Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	Gratuit	
	Salle de réunion (18m ²)	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	62 €	

		Partenaires et associations du pôle de services de proximité : journée	Gratuit
	Pénalité: fermeture de la salle en retard		30,00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Boulodrome Mathurin Allenou	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	163 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	123 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	244 €
		Associations locales	Gratuit
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine	Comités d'entreprise / Entreprises / Associations extérieures	2 203 €
	Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure	Etablissements d'enseignement	47 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h	Etablissements d'enseignement	178 €
	Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée	Etablissements d'enseignement	358 €
Gymnase St. Exupéry, Cerdan et Kervadec	Location 1h	52 €	
	Location 1/2 journée (4h)	208 €	
	Location journée	417 €	
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE	1/6 page (8 x 7,5)		
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	87 €
		Extérieur	163 €
	1/3 page (16,5 x 6,5)		
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	163 €
		Extérieur	314 €
	1/2 page (16,5 x 11,5)		
	Pages intérieures - 1 parution	Igny	282 €
Extérieur		629 €	
8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert			Gratuit
SPONSORING	Evènement de catégorie 1 + de 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	de 2 000€ à 2 999€
		Niveau de promotion 2	de 3 000 € à 3 999€
		Niveau de promotion 3	à partir de 4 000 €
	Evènement de catégorie 2 entre 1 000 et 5 000 personnes	Niveau de promotion 1	de 1 000 € à 1 499 €
		Niveau de promotion 2	de 1 500 € à 1 999€
		Niveau de promotion 3	à partir de 2 000 €
	Evènement de catégorie 3 - de 1 000 personnes	Niveau de promotion 1	de 150 € à 499€
		Niveau de promotion 2	de 500 € à 999 €
		Niveau de promotion 3	à partir de 1 000 €
ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	Temps du matin	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €
		Tarif maximum (QF : 1397)	3,55 €

Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €
			Tarif maximum (QF : 1397)	5,32 €
		Accueil du soir 2	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €
			Tarif maximum (QF : 1397)	3,55 €
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée	Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €
			Tarif maximum (QF : 1746)	25,23 €
		Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €
			Tarif maximum (QF : 1746)	17,77 €
		Accueil de loisirs après- midi sans repas	Tarif minimum (QF : 499)	2,78 €
	Tarif maximum (QF : 1746)		14,22 €	
	Journée sans repas		Tarif – 10,85 %	
	Vacances scolaires	Journée avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €
			Tarif maximum (QF : 1746)	25,23 €
		Journée sans repas		Tarif – 10,85 %
Mini-camps, séjours sportifs, stages, séjours jeunesse	Tarif minimum (QF : 178)	10% du coût réel		
	Tarif maximum (QF : 1397)	90% du coût réel		
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants des communes extérieures	Temps du matin		6,68 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	6,68 €	
		Accueil du soir 2	6,68 €	
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée	43,18 €	
		Accueil de loisirs matin avec repas	27,80 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	22,70 €	
Accueil de loisirs vacances avec repas		43,18 €		
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 499)	3,36 €	
	Accueil de loisirs après-midi avec repas	Tarif maximum (QF : 1746)	21,38 €	
ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Pénalités et majorations	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)	Moins de 30 minutes	15 €	
		De 30 minutes à 1 heure	20 €	
		Supérieur à 1h	30 €	
		+ de 3 retards	Tarif * 2	
	Pénalité de non réservation / absences injustifiées:	Mercredi et vacances	15 €	
Majoration du tarif appliqué pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)		Tarif + 30%		
FRAIS DE SCOLARITE	Ecole maternelle	par élève	950 €	
	Ecole élémentaire	par élève	400 €	

MULTI-ACCUEIL	Plafond de ressources mensuelles des familles		pour information : plafond de la CNAF au 1er septembre 2024 : 7 000 €	7 000 €
	Plancher de ressources mensuelles des familles		pour information : plancher de la CNAF au 1er janvier 2025 : 801 €	801 €
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure		Moins de 30 minutes	15 €
			De 30 minutes à 1 heure	20 €
Supérieur à 1h			30 €	
RESTAURATION	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)	1,11 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	8,14 €
		Tarifs extérieurs / Parents d'enfants ignissois	Tarif extérieur	12,25 €
	Enfants des communes extérieures avec dérogation		12,25 €	
	Parents d'enfants ignissois		Tarif identique à leur enfant	
	Temps du midi sans restauration			Tarif – 35%
	Enfant bénéficiant d'un PAI	Temps du midi		Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas		Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type		Tarif – 10,85 %
	Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours			Tarif + 30%
	Enseignants et intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire et élus			6,50 €
	Externes-associations (enfants ou adultes)			Tarif enfant : tarif extérieur / 2
				Tarif adulte : tarif extérieur
Jeunes et éducateurs de l'IME			5,00 €	
Restauration pour les seniors Ignyssois à la résidence autonomie les Belleaunes	Tarif minimum (QF : 11 533)		6,50 €	
	Tarif maximum (QF : 23 000)		10,42 €	
	Tarif bénéficiaire ASPA		5 €	
	Extérieurs : famille ou amis des résidents		11,46 €	
Portage des repas à domicile	Tarif minimum (QF : 11 533)		6,50 €	
	Tarif maximum (QF : 23 000)		10,42 €	
	Tarif bénéficiaire ASPA		5 €	
ANIMATIONS SPORTIVES	Animations sportives pendant les vacances scolaires		Tarif minimum (QF : 178)	1,93 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	7,29 €
			Hors commune	15,74 €
			Pénalité d'absence / Absence injustifiées:	5 €

JEUNESSE	Activités et sorties de loisirs - SPOT	Prestation comprise entre 6€ et 14,99 €	2 €
		Prestation à partir de 15 €	5 €
BILLETTERIE CULTURELLE	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	17 €
		- de 10 ans	8 €
	B : Ligne tarifaire régulière	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €
		- de 10 ans	5 €
	C : Spectacles "Ignytiales" et découvertes, soirées comédie, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €
		- de 10 ans	3 €
	D : Séances proposées par des compagnies et associations d'artistes amateurs, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €
		- de 10 ans	2 €
		Abonnement Découverte	20 €
	Abonnement Classique	30 €	
	Abonnement Fan	41 €	
EVENEMENTIEL	Buvette	Bières	de 3 à 6 €
		Boissons	de 1 à 2 €
		Plats	5 €
		Snacking	de 1 à 3 €
		Desserts	de 2 à 4 €
REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Reproduction ou impression en format A4 en noir et blanc	par page	0,11 €
	Reproduction ou impression en format A4 en couleur	par page	0,22 €

	CD-Rom	par page	2,75 €
SENIORS	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,40 €
		Aller ou retour dans Igny	1,90 €
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,40 €
		Aller ou retour hors Igny	2,40 €
	Séance de gymnastique par un éducateur sportif à partir du 1er septembre 2025	par séances	3,50 €
		par trimestre	30 €
	Animations seniors	si prestation < 30 euros	10 €
		si prestation comprise entre 30 et 50 euros	16 €
		si prestation > 50 euros	21 €
		si prestation > 70 euros	50% du coût réel
		Tarif bénéficiaire ASPA	Gratuit
		accompagnants si prestation < 30 euros	21 €
		accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros	31 €
		accompagnants si prestation > 50 euros	42 €
		accompagnants si prestation > 70 euros	60% du coût réel
Tarif extérieur	13 €		

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

Le Maire,


Francisque VIGOUROUX